

Réunion CdB GIC du samedi 19 mars 2016 - Compte rendu

Présents 16 : Allard F./Bonnet J./Carlier A./Chevallier G./ Dargein M. /Dissane JP./Duprez P./ Gazeau A./ Guiot B./ Glotin JB./Hervé T./Lemarchands Y./Merat D./ Mouratille P./Nocart D./Paraire JP./

Excusés 7: Aubry F. /Bouscasse T. /Duplessis X. /Guiot Y. / Ragimbeau P. /Laporte S. / Wendling P. /

Total : 23 (sur un effectif de 33)

-Introduction du président : Les réunions biannuelles des CdB sont importantes pour le club, car c'est un lieu d'échange, de partage, où l'on peut parler des attentes du GIC vis-à-vis des CdB, mais aussi écouter leurs souhaits et contributions.

1-Documents » rôle et responsabilité du CdB « : présentation par François Allard. Il est important de rappeler ces missions. Qq points :

- Le club a perdu deux cautions de manière inacceptable. Dans un cas, un CdB n'a pas assumé sa responsabilité, dans un autre cas, le CdB a réussi à recouvrer la caution.

-Le GIC traite les locations de voiliers via des brokers. On signe donc un contrat de réservation. L'armateur fait ensuite signer un contrat de location, dans la langue du pays, au droit local. D'où l'importance de relier ces deux contrats.

-Le rapport de mer doit être signé du CdB, et de préférence relu par le GIC, avant remise au loueur.

- Des membres souhaitent savoir leur niveau d'engagement financier, en s'inscrivant sur une croisière. Il faut diffuser, par écrit, à l'équipage et au CdB, l'extrait du règlement intérieur qui est explicite sur ce sujet (pour action Ana, à joindre aux documents sécurité). (Pour info, les vidanges moteur de Cléa sont à la charge du club).

- Le Club doit vérifier ce qui est couvert par l'assurance : Voiles, moteur HB, Annexe, tant pour le voilier du club, que pour les locations. Et en informera les CdB.

2-Analyse du fichier des CdB, par Bernard Guiot. Cf. ppt. joint.

Cette analyse est faite à partir des CV envoyés par les CdB, et des informations communiquées. C'est la première fois que le GIC dispose ainsi d'une synthèse complète de l'expérience et des qualifications des CdB en activité. Il y a 3 ans, le groupe de travail piloté par Bernard avait présenté ses recommandations qui ont été validées en CA. Cela a conduit à la mise en place d'une base de données d'informations navigation, utiles aux CdB, mise en ligne sur le site. Et à la constitution d'une base de CV nautique des CdB. Il aura fallu 2 ans pour avoir des réponses de tous les CdB.

C'est aussi un outil pour réfléchir au futur : avec les 2/3 des CdB ayant plus de 66 ans, la question des futurs CdB du club à l'horizon de 5 ans se pose. On voit aussi que la vieille garde des CdB issus du GIC-G représente 50 % des CdB et que le club a un problème de renouvellement de ses CdB à terme.

On voit aussi que sur une liste donnée de 10 CdB potentiels, il n'en reste quasiment qu'un seul ! Il sera nécessaire d'être plus attentifs aux motivations des personnes qui suivent la formation CdB : on peut penser que 1/3 ne souhaitent pas encadrer au club, et viennent pour la formation (souvent des propriétaires de voiliers qui souhaitent une mise à niveau). Un autre 1/3 est composé d'équipiers qui souhaitent progresser, mais découvrent l'étendue des responsabilités d'un CdB, et souhaitent donc rester équipier.

Pour se mettre à niveau au regard des souhaits du club, il est demandé aux CdB n'ayant pas toutes les qualifications de les passer au cours la saison 2017. Le stage sécurité ne représente qu'un weekend et est très instructif, même pour ceux qui ont de l'expérience. Passer le CRR peut se faire seul, et ne demande que qq heures de travail, mais le GIC propose aussi des sessions d'entraînement. Alors Bon courage !

Il est maintenant important que la mise à jour des CV, s'inscrive dans les processus indiqués. Pour la formation CdB, il est suggéré de ne demander qu'un CV, puis avant la semaine formation, une fois identifiés, ceux qui envisagent de devenir CdB au GIC, de demander copie des qualifications.

- Mise en ligne des CV : le président ne souhaite pas que cela soit accessible à tous les membres. Cela avait déjà été demandé : pour action le webmaster. Ces documents doivent être seulement accessibles par la commission Formation, la commission Navigation, et Ana ainsi que la communauté CdB.

3- Programme 2017 : présentation par Antoine Gazeau : cf. ppt.

Le tour de table, montre un choix majoritaire pour le programme de Cléa sur H1, Ecosse, Shetland, Féroé, avec une location aux Lofoten. Et non pas l'hypothèse H2 de navigation sur la côte SW de Norvège.

4- Saison 2016 : rappel de Pierre Mouratille, il reste des bords avec équipage, sans CdB en Méditerranée. (Toscane, Monténégro). Rappel, c'est à la commission navigation d'actualiser le document affectation des bords, mis en ligne sur le site.